

Constitution de l'Espace de Réflexion Ethique Régional du Nord-Pas-de-Calais

Le 30 avril 2013, en présence de Daniel LENOIR, Directeur de l'Agence Régionale de Santé du Nord – Pas-de-Calais, les représentants institutionnels du CHRU de Lille, de l'Université Lille 2 et des membres fondateurs ont officialisé la constitution de l'Espace de Réflexion Ethique Régional du Nord - Pas-de-Calais (ERER).

Après la signature de la convention constitutive précisant les modalités de gouvernance de l'ERER, par les 16 structures fondatrices, Yvonnick MORICE, Directeur Général du CHRU de Lille et Xavier VANDENDRIESSCHE, Président de l'Université Lille 2 ont nommé le Docteur Robin CREMER, Directeur de l'ERER.

Un cadre juridique pour un espace fédérateur à dimension régionale

La constitution d'un Espace de Réflexion Ethique Régional s'inscrit dans le cadre de l'arrêté du 4 janvier 2012, qui donne un cadre juridique à une des préconisations du rapport Cordier de 2003. Dans une démarche ouverte et fédératrice conduite en 2012, un bilan régional de toutes les actions de réflexion éthique dans le domaine de la santé a été conduit et une première réunion exploratoire s'est tenue à l'ARS en octobre 2012 pour poser les fondations de l'ERER dans le Nord - Pas-de-Calais.

Ce 30 avril 2013, sous l'égide de l'ARS, le CHRU de Lille et l'Université Lille 2 Droit et Santé ont organisé, la cérémonie de signature de la convention constitutive de l'ERER. Cette cérémonie a été suivie d'une première assemblée générale constitutive relative aux modalités de gouvernance et de fonctionnement de l'espace régional et de la nomination de son Directeur, le Docteur Robin CREMER.

Coordonner, former, échanger

Implanté au cœur du campus hospitalo-universitaire, l'Espace de Réflexion Ethique Régional du Nord-Pas-de-Calais a vocation à susciter et à **coordonner les initiatives** en matière d'éthique dans les domaines des sciences de la vie et de la santé. Cet espace assure également des **missions de formation**, de documentation et d'information, de rencontres et d'échanges interdisciplinaires, de recherche.

Par ailleurs, il constitue un **observatoire des pratiques éthiques** inhérentes aux domaines des sciences de la vie et de la santé, de promotion du débat public et de partage des connaissances dans ces domaines.

La composition de l'ERER.

Correspondant à son rayonnement régional, l'Espace de Réflexion Ethique Régional du Nord - Pas-de-Calais est constitué de représentants des établissements et centres de soins de la région :

- le Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Lille ;
- l'Université Lille 2 Droit et Santé, au titre d'université correspondante,
- l'Université Lille 3, Sciences Humaines et Sociales, Lettres et Arts Charles de Gaulle,
- l'Institut Catholique de Lille au titre d'établissement privé d'enseignement supérieur et de recherche,
- le Centre Oscar Lambret de Lille
- les Centres Hospitaliers regroupés au sein du C.R.E.A.D, Communauté de Réflexion Ethique de l'Artois Douaisis (Arras, Lens, Douai, Béthune),
- les Centres Hospitaliers de Roubaix, Tourcoing, Seclin, Carvin, Maubeuge.
- la Fédération Régionale de Recherche en Santé Mentale (F.2.R.S.M),
- l'Association des Directeurs de maisons de retraite du Nord - Pas-de-Calais, pour la dimension médico-sociale.